

**Agenda****Lundi 21 mars**

-15h : **Bernard STIRN**, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat : « *Le juge français et le droit international* ».

**Lundi 28 mars** : pas de séance (lundi de Pâques)

**Lundi 4 avril**

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Alain PELLET**, président de la Société française pour le droit international : « *Histoire du droit international. Irréductible souveraineté ?* ».  
- Comité secret

**Lundi 11 avril**

-15h : **Jean-Pierre QUENEUDEC**, professeur de l'Université Panthéon-Sorbonne, ancien président de l'Académie de marine : « *Le droit et l'utilisation des mers* ».

**Lundi 18 avril**

-17h30 : Conférence de **Pascal LAMY**, ancien directeur de l'Organisation mondiale du commerce (Fondation Éthique et Économie).

**Lundi 25 avril** : pas de séance.

**Lundi 2 mai**

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Yves DAUDET**, secrétaire général de l'Académie de droit international : « *L'enseignement du droit international* ».

**Lundi 9 mai**

-15h : **Jean-François DOBELLE**, ambassadeur en mission à l'administration centrale : « *Les frontières maritimes de la France* ».

-17h30 : Conférence de **Haim KORSIA**, membre de l'Académie : « Économie libérale et espérance » (Fondation Éthique et Économie).

**Lundi 16 mai** : pas de séance.

**Séance du lundi 14 mars**

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 7 février, le président **Gilbert Guillaume** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Jean-Robert Pitte** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Jean-Paul Kauffmann *Outre-terre* (Paris, éditions des Equateurs, 2016, 332 p.)

**François d'Orcival** a présenté l'ouvrage de Max Schiavon, préfacé par son confrère **Georges-Henri Soutou**, *La guerre du Rif, un conflit colonial oublié – Maroc 1925-1926* (Paris, éd. Pierre de Taillac, 2016, 294 p.).

**Georges-Henri Soutou** a présenté l'ouvrage de Guillaume Payen, *Martin Heidegger, catholicisme, révolution, nazisme* (Paris, Perrin, 2016, 678 p.)

Le président **Gilbert Guillaume** a passé la parole à **Hélène Gaudemet-Tallon**, professeur émérite à l'université de Panthéon-Assas, membre de l'Institut de droit international et auteur notamment de *Incertaines familles, incertaines frontières : quel droit international privé ?* (dans *Liber Amicorum Mariel Revillard*, éd. Defrénois, 2007), qui a fait une communication sur « le droit de la famille et la mondialisation ».

L'oratrice a tout d'abord dressé une liste de quatre facteurs qui sont apparus durant les dernières décennies et qu'elle estime devoir être pris en considération en raison de leur incidence forte sur le droit de la famille. Ces quatre facteurs sont : « 1°) l'accroissement du nombre des familles que l'on peut qualifier d'"internationales", soit en raison de la nationalité de leurs membres, soit en raison de déplacements fréquents qu'elles effectuent ; 2°) les développements scientifiques en matière de filiation ; 3°) le caractère incertain de la notion de "famille" ; 4°) la dispersion des sources du droit (nationales, régionales et internationales). »

Il résulte de la cumulation de ces quatre facteurs, a-t-elle expliqué, « en premier lieu une atténuation des frontières avec de simples rapprochements entre les droits matériels, et une véritable unification des règles de droit international privé. Mais, à l'inverse, on constate en second lieu, parce que les droits nationaux matériels restent malgré tout très différents, un maintien des frontières : sous cet angle, il y a parfois accueil du droit étranger, parfois au contraire refus de ce droit. »

« Enfin, en ce qui concerne les procréations médicalement assistées et la gestation pour autrui, le droit reste mal fixé, hésitant entre le refus de donner effet à des pratiques licites dans certains Etats mais interdites en France et le souci de ne pas léser l'enfant né de ces pratiques. En conclusion, on constate qu'il n'est pas facile de concilier les droits de l'enfant et le respect de l'égalité des sexes avec les traditions et identités culturelles, surtout lorsque ces dernières sont étroitement liées à la religion. »

À l'issue de sa communication, **Hélène Gaudemet-Tallon** a répondu aux questions que lui ont posées **François Terré, Pierre Delvolvé, Jean Mesnard, Jean-Claude Trichet** et **Georges-Henri Soutou**.

## À lire

- **Jacques de Larosière** : « Etats-Unis : les vrais gagnants de la crise financière », entretien dans le numéro 150 – Hiver 2015-2016 de la *Revue Internationale* (pp. 73-84). Extrait : « L'Europe souffre d'un manque de volonté et d'un manque de "leadership" qui l'empêchent de s'affirmer sur la scène internationale. Ce n'est pas en mettant ensemble des pays disparates qui présentent, chacun, des fragilités spécifiques qu'on favorise la constitution d'un front uni dans une négociation internationale. Cet émiettement aboutit à une situation étrange. Contrairement à l'économie américaine, l'économie européenne est financée essentiellement par les banques et peu par les marchés. Or on adopte des réglementations taillées sur mesure pour les banques américaines, mais pas nécessairement adaptées aux nôtres. C'est un paradoxe. Mais ce n'est pas le seul. Quand les banques américaines déposent des liquidités auprès de la Fed, la banque centrale, elles sont rémunérées. À l'inverse, les banques européennes doivent désormais acquitter un taux de 0,3 % auprès de la BCE. [...] Je vous donnerai un dernier exemple : on s'évertue à Bruxelles, en particulier à la Commission et au Parlement, à pénaliser les banques qui développent une multiplicité d'activités, à la fois des opérations de marché, des prêts à la clientèle classique, des assurances ou de l'immobilier. Sans s'apercevoir apparemment que les établissements américains n'attendent que cela pour s'engouffrer dans la brèche ! Les institutions européennes paraissent ne pas se soucier des écarts de réglementation qui nous handicapent vis-à-vis des Américains. Il serait temps que l'Europe sache définir ses intérêts et se mette à exister réellement pour elle-même et vis-à-vis des autres sur la scène internationale. Ce n'est, hélas, pas le cas aujourd'hui. »

## Dans la presse et sur les ondes

- **Chantal Delsol** : « Récuser les limites de l'homme nous inscrit dans le sillon des projets totalitaires », dans *Valeurs Actuelles*, n°4135 du 25 février. Extrait : « L'idéologie émancipatrice qui sévit dans notre monde post-moderne est la suite de l'amélioration historique judéo-chrétienne, mais pervertie parce que radicalisée. Notre culture est la seule à promouvoir dans l'histoire une amélioration menée par l'homme lui-même : le temps est fléché, l'homme s'émancipe... Le Moyen Age invente la démocratie et commence à émanciper les femmes. L'esclavage existe partout dans le monde, chez nous aussi, mais nous en inventons l'abolition. Avec les Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle, la religion transcendante est rejetée et le processus historique d'émancipation, privé de ses limites, devient l'idéologie du Progrès et va se transformer en démiurgie. Il s'agit non seulement d'améliorer notre monde avec détermination et circonspection, mais de re-naturer l'homme. C'est 1793. C'est le totalitarisme communiste. C'est encore aujourd'hui, mais avec des moyens différents, puisque nous avons remplacé la terreur par la dérision. [...] L'émancipation est devenue une idéologie, un système absolu et unique qui ne souffre aucune discussion ni modération. Celui qui argue de quelques limites est taxé de passéiste et de réactionnaire, et considéré comme un agent du mal, puisqu'il va à l'encontre de la re-naturation et retarde une sorte de parousie historique. »

- « Qu'est-ce qu'une nation ? Les réponses du Grand rabbin **Haïm Korsia** et de **Pierre Nora** », entretien oublié dans *Actualité juive* en date du jeudi 18 février. Extrait : « Pour Haïm Korsia, grand rabbin de France et fervent républicain, membre de l'**Académie des Sciences morales et politiques**, "la Nation est un rêve partagé". Quid des Juifs dans la nation française ? L'auteur d'une biographie sur le grand rabbin **Jacob Kaplan** répond que "l'identité française a été ré-enchantée par le 11 janvier 2015 car spontanément il ne suffisait plus de dire : je suis français. Rien n'était acquis, il fallait dire dès lors : je construis la France. La fraternité était à construire. Le judaïsme le dit depuis des millénaires. Je pense que si Dieu prend le temps de renouveler tous les jours la création du monde, nous citoyens français pourrions prendre le temps régulièrement de recommencer à enchanter nos espérances communes de liberté, fraternité et d'égalité. Le judaïsme n'a jamais voulu être un groupe autonome dans l'Etat. On n'a jamais voulu être dans le communautarisme. On n'a jamais voulu être uniquement dans un rapport avec nous-mêmes. Le paradoxe, c'est que ce sont les autres qui nous ont enfermés dans les ghettos alors que les Juifs ont toujours voulu en sortir. Napoléon est celui qui nous a ouvert toutes les portes des ghettos de l'Europe" ».

- Interview de **Jean-Claude Trichet** dans le JDD du 13 février. Extrait : « Nous devons nous habituer à vivre dans un environnement financier extrêmement volatil. Les marchés montent et descendent brusquement en permanence. Certains pensent que nous sommes à la veille d'une nouvelle crise très grave comme en 2007-2008, d'autres y voient la correction des excès passés de valorisation de nombreux actifs. Je pense que cette seconde hypothèse est la plus probable. Mais nous devons tous, gouvernements, banques centrales, parlements et entreprises, être en alerte. Q. : Peut-on écarter le risque d'une nouvelle crise financière et donc d'une récession ? R. : Je ne crois pas à ce scénario. Les banques sont plus solides et plus étroitement régulées qu'avant la faillite de Lehman Brothers. L'économie américaine est repartie depuis longtemps, même si c'est sur un rythme de croissance plus modeste. L'Europe, qui avait pris du retard à cause de la crise des dettes souveraines, a aussi renoué avec la croissance et les pays attaqués ont corrigé leurs déséquilibres budgétaires les plus flagrants. »

## À savoir

- Le mardi 22 mars de 18h à 20h, à l'Assemblée nationale, **Thierry de Montbrial** et **Elisabeth Guigou**, présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée, animeront une conférence-débat consacrée à « l'Europe, le Moyen-Orient et la crise des réfugiés ».

- **Denis Kessler** a été nommé membre du comité consultatif international (International Advisory Panel, IAP) de l'Autorité monétaire de Singapour (Monetary Authority of Singapore, MAS), pour une durée de deux ans à compter de 2016.